

19 > 24 Mars 2018

Modalités de participation pour
les éditeurs de presse

1 - INSCRIVEZ-VOUS

- Du 7 novembre au 8 décembre 2017 sur **clemi.fr**
- Indiquez, pour chaque titre de presse, le nombre d'exemplaires offerts aux établissements scolaires

2 - ENVOYEZ VOS EXEMPLAIRES DE PRESSE DEUX POSSIBILITÉS

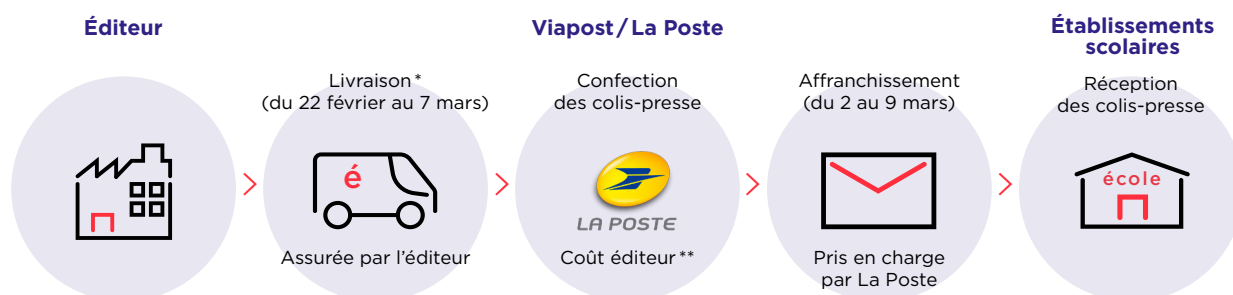
**A - ACHEMINEZ VOS EXEMPLAIRES
EN « COLIS-PRESSE »**

OU

**B - ENVOYEZ VOUS-MÊME
VOS EXEMPLAIRES**

A - ACHEMINEZ VOS EXEMPLAIRES EN « COLIS-PRESSE » (Par Viapost/La Poste)

Conditions : avoir une diffusion nationale et offrir un minimum de 500 exemplaires récents par titre.



** Coût éditeur : 0,183€ HT par exemplaire (soit 91,50€ HT pour 500 ex.); 0,234€ HT pour un format « Kiosque » non plié. Plus d'information : contact.presseposte@laposte.fr

Livraison

Vos exemplaires sont à livrer à découvert, sur palette et par titre, avec un bordereau de dépôt. Présentation format « abonnés postaux » plié A4.

Dates

Hebdos, mensuels et autres
> du jeudi 22 février au samedi 3 mars 2018
Quotidiens
> mercredi 7 mars 2018 (datés du jour)

Lieu

VIAPOST (Plate-Forme logistique de Chilly-Mazarin)
12 rue des mares Juliennes - ZA du Moulin à Vent
91380 CHILLY-MAZARIN
Horaires 7h00 - 20h00 - Tél. : 01 69 10 05 24

B - ENVOYEZ VOUS-MÊME VOS EXEMPLAIRES

Conditions : choisir les départements de votre diffusion.



- > Téléchargez, sur **clemi.fr**, la liste des adresses des établissements scolaires qui ont commandé vos titres.
- > Livrez/envoyez vos publications entre le 13 et le 16 mars 2018.

Si vous souhaitez

Cibler la diffusion par type d'établissement (école, collège, lycée)
Offrir plus d'un exemplaire par établissement
> Contactez le CLEMI : semaine.presse@clemi.fr - Tél. 01 53 68 71 35/71 34